

Burundi : la population appelée à financer la présidentielle

BBC Afrique, 12 décembre 2017 Le gouvernement burundais a imposé une contribution "volontaire" de la population pour financer les élections de 2020. Une ordonnance commune a été présentée lundi par les ministres de l'Intérieur et des Finances.

L'opposition a dénoncé cette contribution qu'elle considère comme un "vol organisé". Gabriel Rufyiri, président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques, souligne que cette ordonnance n'est pas un impôt volontaire. "Pour nous, c'est une taxe obligatoire au vu de l'article 70 de la constitution qui stipule que la solidarité nationale est proclamée quand il y a une catastrophe naturelle", a-t-il déclaré. Selon lui, les élections ne peuvent pas être inscrites dans le cas des catastrophes naturelles.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});